

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

# Permutations : les situations difficiles seront réexaminées

- Archives - année 2013 / 2014 - les Personnels - la carrière - infos administratives - mouvement et mutations - mutations inter-départementales -

Date de mise en ligne : mardi 1er avril 2014

## **Description :**

A la demande du SNUipp-FSU, un groupe de travail exceptionnel se tiendra en mai prochain pour que soient examinées les situations individuelles difficiles après les résultats calamiteux des permutations.

---

SNUipp-FSU 65

---

Comme l'an passé, Le SNUipp a obtenu la réunion d'un groupe de travail national supplémentaire pour que soient examinées les situations individuelles les plus difficiles après les résultats peu satisfaisants des permutations informatisées 2014.

Ce groupe de travail se tiendra avant la phase complémentaire dite "ineat / exeat" qui a lieu dans les départements en mai /juin.

En effet, si les résultats globaux sont en légère hausse par rapport aux résultats catastrophiques de l'an passé, il reste beaucoup à faire pour retrouver une situation d'équilibre satisfaisante, permettant aux enseignants du premier degré de changer de département. Car de fait, la situation s'est même aggravée dans certains départements.

Les critères retenus seront définitivement tranchés début mai et pourraient se situer dans le prolongement des priorités réglementaires retenues l'an passé. Pour mémoire, ceci concernait les enseignants en situation de handicap ayant bénéficié de la bonification de 800 points (6 n'ont pas obtenu satisfaction à la phase informatisée cette année) et les enseignants séparés de leurs conjoints exerçant dans des départements non limitrophes d'académies différentes et ayant des enfants à charge.

Pour autant, le nombre de situations qui pourront être ainsi réglées sera inférieur à celui de l'an passé (208 en 2013). Le SNUipp-FSU portera la volonté de résoudre le plus grand nombre de situations possibles et continuera d'agir aussi lors des phases d'ineat-exeat dans les départements et pour des améliorations significatives lors des prochaines phases nationales.

*Post-scriptum :N'hésitez pas à contacter votre section départementale (département dont vous souhaitez sortir)*